

LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 04 MARS 2025

| | |
|------------------------------|----|
| NOMBRE DE CONSEILLERS | |
| EN EXERCICE | 25 |
| Présents | 23 |
| Absents | 2 |
| Votants | 23 |

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre du mois de mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LOIRON-RUILLÉ dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de LOIRON-RUILLÉ, au 13 rue du Docteur Ramé (LOIRON), sous la présidence de Monsieur Bernard BOURGEAIS, Maire.

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Annette PIVERT est élue, à l'unanimité, secrétaire de séance.

| <u>N°</u> <u>Délibération</u> | <u>Objet</u> | <u>Décision</u> |
|----------------------------------|--|-------------------------|
| D/2025/015 | Cession des immeubles du 9 rue du Docteur Ramé et du 1 place du Général de Gaulle | Approuvée à l'unanimité |
| D/2025/016 | Gestion de l'accueil de loisirs – non-renouvellement de la convention avec la Fédération Départementale de Familles Rurales | Approuvée à l'unanimité |
| D/2025/017 | La Guetière : attribution des marchés | Approuvée à l'unanimité |
| D/2025/018 | Ecole Privée Saint-Joseph – versement d'un acompte sur la participation 2025 aux frais de fonctionnement | Approuvée à l'unanimité |
| D/2025/019 | Avis sur le dossier d'autorisation du périmètre d'épandage pour l'utilisation en agriculture, des boues de la station d'épuration de Laval | Approuvée à l'unanimité |

FAIT A LOIRON-RUILLÉ,
LE MAIRE
BERNARD BOURGEAIS

AFFICHÉ LE : 07/03/2025

